

Nord-Dauphiné

CREYS-MÉPIEU

Une information complète pour les familles et une municipalité qui s'organise



Olivier Bonnard et l'équipe municipale ont délivré dans les boîtes aux lettres des administrés les dernières informations.

Dans la journée de mercredi 4 novembre, les conseillers municipaux ont déposé dans les boîtes à lettres de toutes les familles de la commune une lettre d'Olivier Bonnard, maire du village, et un document de quatre pages. Il s'agissait de faire le point sur les conséquences de la crise sanitaire et des dernières mesures en vigueur, en particulier à l'intention de ceux qui ne disposent pas d'internet.

Les membres du CCAS vont prendre contact avec les personnes solitaires ou fragiles. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez appeler la mairie, le maire ou un de ses adjoints.

Pour les renseignements en mairie, s'il est préférable de privilégier les mails ou le téléphone, une permanence est assurée aux horaires habituels. Les trois types d'attestations de déplacement papier sont disponibles au secrétariat. Les salles des fêtes ne sont plus louées jusqu'à nouvel ordre.

• **Un 11-Novembre à huis clos aux deux monuments aux morts**

Du côté des cérémonies, celle du 11-Novembre sera célébrée à huis clos aux deux monuments aux morts, celui de Creys et celui du hameau de Faverges.

Par ailleurs, les célébrations des mariages et des PACS continuent dans le respect de normes en vigueur avec six personnes maximum en plus de l'officier d'état civil et avec le port du masque obligatoire.

Enfin, pour ceux qui disposent d'internet, toutes ces indications sont développées sur le site de la mairie <https://creys-mepieu.com/fr/>. Lors des connexions, les internautes pourront s'inscrire à la newsletter pour recevoir en temps réel les dernières informations.